



Versailles, le 22 mars 2021

# Attractivité renforcée de Mantes-la-Ville : 9 projets soutenus par le Département à hauteur de 11,7 M€ au titre du contrat de développement *Yvelines +*

Fin 2020, la commune de Mantes-la-Ville adoptait un plan de sauvegarde d'urgence de ses équipements publics de 16,8 M€ HT pour la période 2021-2024. En effet, face au manque d'investissements ces dernières années, la commune est aujourd'hui confrontée à une vétusté de ses infrastructures scolaires, sportives et socio-éducatives. Considérant l'ampleur de ce programme d'investissement ainsi que la situation financière très dégradée de la ville, le Conseil départemental a opté, au titre du Contrat de Développement Yvelines +, pour le financement de la totalité du plan de sauvegarde, et ceci à un taux exceptionnel de subvention de 70% pour neuf projets, soit un engagement total de 11 739 000 €.

Selon Sami DAMERGY, maire de Mantes-la-Ville : « C'est le début d'une nouvelle ère. Nous pouvons lancer des projets qui vont améliorer durablement le quotidien des Mantevillois, sans augmenter les impôts, comme mon équipe s'y est engagée. Mantes-la-Ville investit pour son avenir, ses enfants, sa jeunesse et ses aînés. »

### Un plan de sauvegarde selon 3 axes

## 16 770 000 € (dont 11 739 000 € financés par le Département) répartis comme suit :

- Education : 11 400 000€ (dont 7 890 000€ financés par le Département)
- **Sports**: 4 100 000€ (dont 2 870 000€ financés par le Département)
- Action sociale: 1 270 000€ (dont 889 000€ financés par le Département)

#### 9 projets financés

- école numérique (2021-2023) : 2 M€ (financement départemental : 1.4 M€)

Développement des usages numériques des élèves : gamme d'outils numériques à destination des enseignants, des élèves et de leurs parents (dotation en matériel informatique individuel et collectif, tableaux numériques interactifs, visioconférences en anglais, soutien scolaire en ligne...)

- restructuration de l'école Les Alliers de Chavannes (2022-2024) : 8 M€ (financement départemental : 5.6 M€) Suppression de locaux modulaires ou préfabriqués, création de locaux pour la restauration scolaire et d'un accueil de loisirs
- rénovation de l'école Maupomet (2022-2023) : 1.4 M€ (financement départemental : 980 000 €)
- Rénovation technique du bâtiment et création d'une extension réhabilitation du gymnase Guimier (2022-2023) : 2.1 M€ (financement départemental : 1.470 M€)
- Travaux techniques et de mise aux normes (désamiantage, isolation par l'extérieur...)
   création de parcours sportifs (2021-2022) : 800 000 € (financement départemental : 560 000 €)
- Aires de street workout et terrains multisports, notamment dans les quartiers défavorisés
   aménagement d'un terrain synthétique (2021) : 1.2 M€ (financement départemental : 840 000 €)
- Terrain de football synthétique au stade Moulin des Rades
   rénovation du CSV Arche en Ciel (2021) : 150 000 € (financement départemental : 105 000 €)
- Rénovation technique et sécurisation du bâtiment rénovation du CSV Le Patio (2021) : 120 000 € (financement départemental : 84 000 €)
- restructuration du CSV Augustin Serre (2022-2023) : 1 M€ (financement départemental : 700 000 €)
  Transformation d'un ancien bâtiment d'habitation en espace polyvalent et multi usages pour les associations mantevilloises

## À propos du contrat de développement Yvelines +

Rénovation technique du bâtiment

Adopté le 20 décembre 2019 par le Conseil départemental, il finance les investissements relatifs aux équipements publics et aménagements d'espaces publics des communes yvelinoises et de leurs groupements (EPCI et syndicat) de plus de 15 000 habitants. Sont éligibles au

financement tous les travaux d'investissement en matière de construction, réhabilitation ou aménagement d'équipements publics et d'espaces publics, ainsi que les travaux de voirie. Une enveloppe budgétaire dédiée de 60 M€ a été engagée pour la période 2020/2022.

# **CONTACTS PRESSE**

Conseil départemental des Yvelines Amélie Bailleau, attachée de presse <u>abailleau@yvelines.fr</u> 06 10 68 07 49 Mairie de Mantes-la-Ville
Yannick Delon, directeur de la communication
ydelon@manteslaville.fr
06 15 30 06 92